



Conthey INFO

Bulletin d'information - Municipalité de Conthey | N°65 JUILLET 2022



Vie communale

Editorial 1



Economie

Compte 2021 2-4



Autorités

Conseil municipal

Adjudications 5

Autorisation d'exploiter 5

Mandats de répression 5

Personnel 5-6

Direction des écoles 7

Conseil général

Séance plénière 7

Assemblée bourgeoise

Décision 7



Avis officiels

Nouveaux horaires de l'Administration communale 8

Annonce d'activité commerciale 8

Danger d'incendie 8

Littering 8

Contribution à la famille 9

Bourses et prêts d'études 9

Règlement des constructions... 10



Infrastructures & équipements

Travaux publics 11

Inventaire du patrimoine bâti... 12

Réservoir d'eau potable 13



Territoire & environnement

Tour du lac de Derborence 14

Projet énergétique 15-17

Lutte contre les néophytes 18



Formation & jeunesse

Informations générales 19

Plan de scolarité 2022-2023... 19

Organisation 2022-2023 19

Informatique 20

Ecole en santé 20

Commission de formation 20

Mobilité douce 20

Transition énergétique 20

Accueil pré- et parascolaire 21

Bibliothèque 22



Santé, social & intégration

Conth'Act 23

Intégration 24

Sport Kids 24



Culture, sports & loisirs

Chapelle Sainte-Pétronille 25

Bornes e-bikes 25

Parcours didactique 26

Fête nationale 26

Saint-Cep 27

Conthey Show 28-29

Tour des Stations 30

Tour Lombarde 31

Manifestations 32



Régis Evéquo

Conseiller municipal

Bien vivre à Conthey: tous concernés !

Bon nombre d'évènements nous démontrent que la stabilité géopolitique en Europe est aujourd'hui compromise. Les prévisions laissent entrevoir, tant sur le plan alimentaire qu'énergétique, une période d'incertitude qui ne laisse personne indifférent. Il est ainsi légitime de se poser la question du coût que chacun d'entre nous va devoir consentir à l'avenir pour se chauffer ou se nourrir. La dépendance envers les ressources dont nous n'avons pas la maîtrise démontre à quel point nous sommes vulnérables lorsque les rouages se grippent. Plus que jamais et en tout point la consommation locale fait sens et notre territoire ne manque pas d'atouts: il est donc temps de les mettre en avant.

Même si le relief et la nature sont particulièrement généreux à Conthey, seule une gestion rigoureuse des ressources permet d'en tirer profit. L'aménagement du territoire, la qualité des infrastructures et les aides mises à disposition de tout un chacun font aujourd'hui partie des mesures prioritaires.

L'eau est probablement la ressource la plus précieuse dont nous disposons, certainement la plus onéreuse aussi. Le captage, l'acheminement, le stockage, le traitement, la distribution et l'évacuation monopolisent des ressources considérables. Malgré une apparente abondance, les périodes caniculaires de plus en plus fréquentes poussent à une consommation effrénée qui dépasse parfois les limites de notre réseau. Le potentiel solaire fait

par ailleurs partie des ressources dont dispose généreusement notre territoire; différentes mesures sont prévues pour favoriser cette énergie utile aussi bien à nos foyers qu'à la mobilité et à l'industrie. Le soleil et l'eau sont deux atouts qui, avec la prise de conscience et les gestes du quotidien de tout un chacun, contribueront à une qualité de vie pérenne.

La croissance démographique de notre Commune (près de 9000 habitants) nous appelle à la vigilance vis-à-vis du patrimoine dont nous sommes les héritiers. La sauvegarde des bâtiments dignes d'intérêt, leur mise en valeur par la création d'espaces dédiés aux rencontres, à la détente et aux jeux, font partie des mesures qui contribuent à l'attrait et la qualité de nos villages.

A l'instar du magnifique projet énergétique élaboré par les élèves de la 8H d'Erde, en collaboration avec les étudiants de la HES-SO, bon nombre de sujets présentés dans cette édition du Conthey Info traitent des thématiques en lien avec notre environnement. Force est de constater que les préoccupations de notre jeunesse sont aussi présentes que les nôtres; leur regard empreint d'espoir et d'optimisme ne saurait nous laisser indifférents.

A l'heure de profiter de la période estivale, je vous transmets, au nom du Conseil municipal et de l'administration communale dans son ensemble, un excellent été ainsi qu'une belle fête nationale.

COMPTE 2021

Le compte 2021 de la Commune de Conthey a été approuvé par le Conseil municipal le 14 avril 2022 et par le Conseil général le 14 juin 2022. Vous trouverez le fascicule complet du compte avec son message introductif sur le site Internet www.conthey.ch.

Le compte de résultats : aperçu général

Avec un total de revenus financiers de **CHF 36'484'132** et un total de charges financières de **CHF 32'095'154**, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **CHF 4'388'978**.

Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 5'353'186**, des attributions aux fonds spéciaux pour **CHF 206'134** et des prélèvements pour **CHF 392'081**, le résultat du compte de fonctionnement présente une perte de **CHF 778'261**.

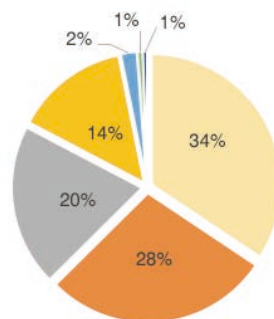
Compte de résultats	Compte 2020	Budget 2021	Compte 2021	Ecart C21/B21	Ecart en %
Charges financières	33'416'943	34'730'360	32'095'154	-2'635'206	-7.59%
Revenus financiers	38'603'158	38'337'500	36'484'132	-1'853'368	-4.83%
Marge d'autofinancement	5'186'215	3'607'140	4'388'978	781'838	21.67%
Amortissements planifiés	5'781'501	5'734'100	5'353'186	-380'914	-6.64%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	90'796	114'770	206'134	91'364	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	0	973'530	392'081	-581'449	-59.73%
Excédent de charges	686'082	1'268'200	778'261	-489'939	-38.63%

Charges et revenus d'exploitations selon les natures

Le total des revenus fiscaux affiche une baisse de **CHF 286'338** par rapport au budget 2021 ou 1.18%. Ces revenus varient en fonction des impôts effectivement encaissés pour les années fiscales 2019 et 2020 en regard des provisions comptabilisées durant ces exercices. Le compte enregistre ces différences ainsi que les estimations fiscales 2021, à l'origine des écarts entre le compte et le budget. L'introduction de la réforme fiscale en faveur des personnes morales ainsi que la crise sanitaire pèsent lourdement sur les finances communales.

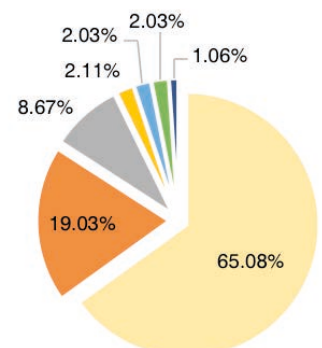
Charges par nature 2021 en %

- Charges de transferts
- Charges de personnel
- Charges de biens et services et autres charges d'exploitation
- Amortissements du patrimoine administratif
- Imputations internes
- Charges financières
- Attributions aux fonds et financements spéciaux



Revenus par nature 2021 en %

- Revenus fiscaux
- Taxes
- Revenus de transferts
- Patentes et concessions
- Imputations internes
- Revenus financiers
- Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux

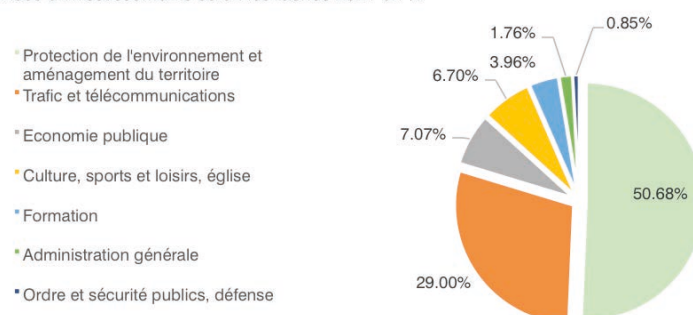


Le compte des investissements : aperçu général

Avec un total de dépenses de **CHF 6'115'444** et un total de recettes de **CHF 1'036'127**, le compte d'investissement présente un résultat net de **CHF 5'079'317**.

Compte des investissements	Compte 2020	Budget 2021	Compte 2021	Ecart C21/B21	Ecart en %
Dépenses	11'293'147	9'628'000	6'115'444	-3'512'556	-36.48%
Recettes	1'672'846	2'470'000	1'036'127	-1'433'873	-58.05%
Investissements nets	9'620'301	7'158'000	5'079'317	-2'078'683	-29.04%

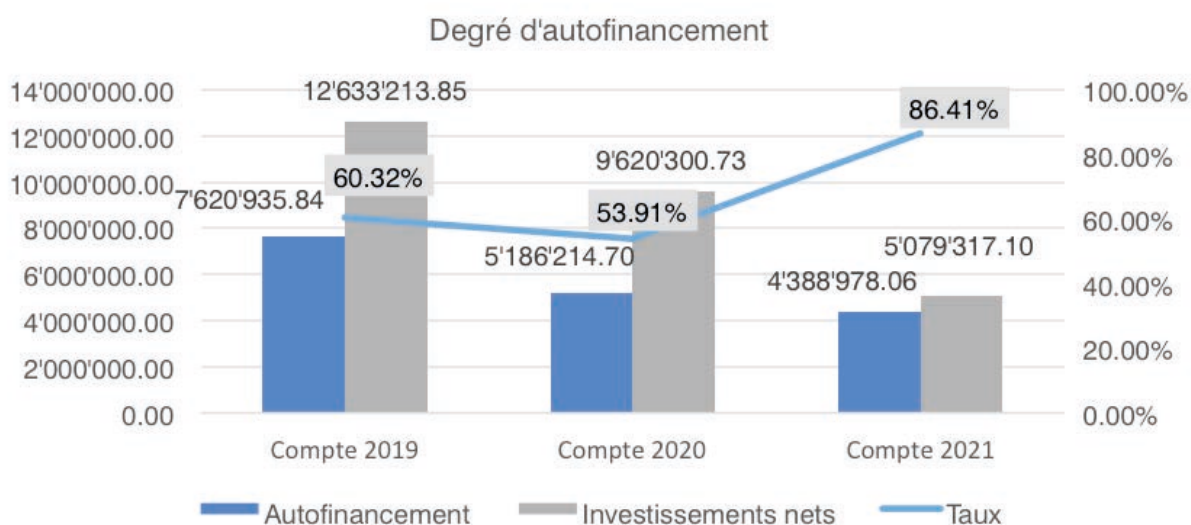
Dépenses d'investissements selon les tâches 2021 en %



Les indicateurs financiers

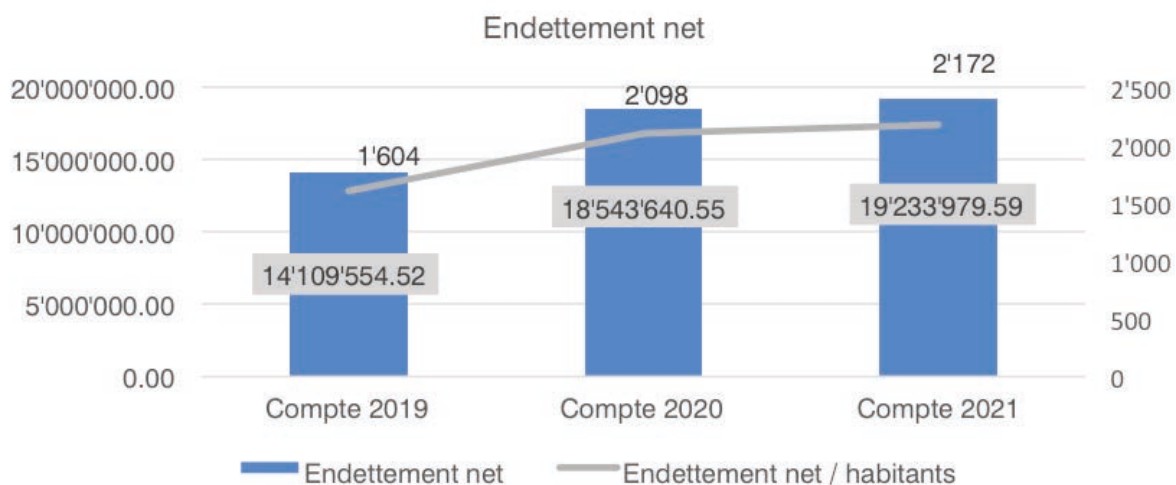
Degré d'autofinancement

Ce ratio nous renseigne sur la part d'investissement que la Commune peut financer par ses propres ressources. En 2021, 86.41% des investissements réalisés ont été financés par nos propres ressources.



Dettes nettes par habitant

Ce ratio mesure l'importance de la dette par rapport au nombre d'habitants. Il se monte à **CHF 2'172** par habitant au 31.12.2021. Il est considéré comme important à partir de **CHF 2'501**.



Conclusion

Dans un contexte compliqué, le compte 2021 enregistre une perte de **CHF 778'261**, inférieure de **CHF 489'939** à celle prévue au budget. La crise sanitaire et la réforme fiscale de l'imposition des entreprises (RFFA) pèsent notamment sur les finances communales. Malgré tout, la majorité des investissements prévus au budget a été réalisée.

Durant l'exercice écoulé, la Municipalité a fait face à l'ensemble de ses engagements planifiés ainsi qu'à ceux liés à la situation exceptionnelle. En parallèle, le compte enregistre également d'importants manques à gagner, notamment au niveau des revenus financiers, toujours en lien avec la pandémie.

Malgré la diminution des revenus et des recettes fiscales, la maîtrise des charges a permis de maintenir une marge d'autofinancement supérieure à celle prévue au budget. Cela a permis de financer 86.4% des investissements réalisés. Cette dernière doit être relevée dans les années futures afin de poursuivre le programme ambitieux d'investissements prévu, d'une part pour soutenir l'économie et, d'autre part, afin de maintenir des infrastructures et des prestations de qualité.

La situation financière reste solide avec une fortune de plus 42 millions de francs et permet d'envisager l'avenir avec confiance.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des séances de mars à juillet 2022, le Conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes :

Adjudications

Dans le cadre des différents travaux à effectuer, le Conseil municipal, en application de la Loi cantonale concernant l'adhésion du canton du Valais à l'accord intercantonal sur les marchés publics, a attribué des mandats aux entreprises suivantes :

- Befa-tec SA
- Bitz Travaux Publics SA
- BTEE SA
- Charly Gaillard & Fils, sanitaire et ferblanterie SA
- CSD Ingénieurs SA
- Dénériaz Construction Bois SA
- DPE Electronique, développements, projets, études en électricité SA
- FASA-Fonderie et Ateliers mécaniques d'Ardon SA
- Garage Sauter SA
- Implenia Suisse SA
- KBM Engineers SA
- Martinetti Group SA
- Michel Martinez
- Moren Frères SA
- OIKEN Solutions SA
- Picto + graphic design SA
- Pittet-Chatelan, succursale de Colas Suisse SA
- PROTECH – Ingénieurs-Conseils Sàrl
- Repetti Sàrl
- Rieder Systems S.A.
- SD Ingénierie Dénériaz & Pralong Sion SA
- Silvaplus SA
- Toni Küpfer SA

Autorisation d'exploiter

Le Conseil municipal a octroyé à Ergin Yldirim une autorisation d'exploiter l'établissement public Tower Istanbul dès le 10 juin 2022.

Règlement communal sur la gestion des déchets

Le Conseil municipal a prononcé 4 mandats de répression pour des infractions au Règlement sur la gestion des déchets.

Personnel

Le Conseil municipal a procédé à l'engagement de 11 nouveaux collaboratrices et collaborateurs au sein de l'Administration communale :



Bilodeau Julie
 Monitrice
 Conth'act
 Début d'activité le 19.04.2022



Bonvin Raphaël
 Collaborateur technique
 Service des eaux
 Début d'activité le 01.05.2022



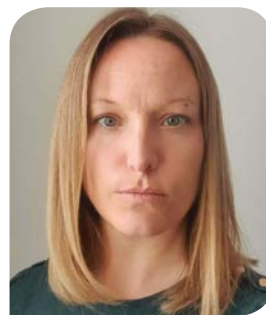
Brito Moita Kevin
 Collaborateur maintenance
 Bâtiments
 Début d'activité le 01.05.2022



Germanier Fabienne
Assistante socio-éducative
Structure d'accueil
Début d'activité le 01.06.2022



Caruso Amélia
Responsable animation socioculturelle
Conth'act
Début d'activité le 01.07.2022



Biolaz Emilie
Assistante RH
RH
Début d'activité le 01.07.2022



Neta Anna-Christina
Auxiliaire
Structure d'accueil
Début d'activité le 01.08.2022



Lugon Leila
Educatrice de l'enfance
Structure d'accueil
Début d'activité le 01.08.2022



Alves Da Silva Blanc
Auxiliaire
Structure d'accueil
Début d'activité le 01.08.2022



Shabani Ardita
Auxiliaire
Structure d'accueil
Début d'activité le 01.08.2022



Germanier Stéphane
Agent de police
Police
Début d'activité le 01.09.2022



Félicitations à **Melany Kostic** pour la réussite de son CFC en qualité d'assistante socio-éducative

Le Conseil municipal a pris note de la fin des contrats suivants :

- **Karlen Alexia**, assistante RH, au 30.04.2022 ;
- **Turek Stéphanie**, éducatrice de l'enfance, Structure d'accueil, au 30.06.2022 ;
- **Favre Arnaud**, éducateur social, Conth'Act, au 30.06.2022 ;
- **Ebener Fontannaz Valérie**, collaboratrice administrative, Office de la population, au 30.06.2022 ;
- **Sassi Roxane**, collaboratrice administrative, Finances, au 30.06.2022 ;
- **Toberini Stéphanie**, collaboratrice administrative, Pool administratif, au 30.06.2022 ;
- **Évéquoz Géraldine**, collaboratrice administrative, Pool administratif, au 31.07.2022 ;
- **Zuchuat Gaëlle**, cheffe de centre, Ecoles, au 30.09.2022 ;
- **Parvex Lucile**, responsable, Pool administratif, au 30.09.2022 ;
- **Schulz Matthew**, chargé de sécurité et des MSST, Services techniques et RH, au 30.09.2022.

Le Conseil municipal tient à adresser ses remerciements pour leur engagement à la collaboratrice et au collaborateur suivants, qui sont en retraite ou pré-retraite :

- **Crettaz Marie-Christine** : après 20 années, elle a cessé son activité au sein de Conth'Act au 31.05.2022 ;
- **Siggen Michel** : après 10 années, il a terminé son activité au sein de l'entretien des bâtiments communaux le 30.06.2022.

Direction des écoles



Le Conseil municipal adresse un remerciement particulier à **Yves Berthouzo**. En effet, après 26 années d'engagement auprès des élèves, des parents et des enseignants de l'école primaire de Conthey, il prendra une retraite bien méritée dès le 1^{er} septembre 2022. Dès 1996, Yves Berthouzo a géré l'école, assumant l'organisation générale des classes et de l'accompagnement des élèves. Il a également eu la responsabilité de la structure d'accueil durant de nombreuses années. Le Conseil municipal lui souhaite par conséquent une heureuse retraite.

Comme annoncé dans le Conthey Info précédent, **Samuel Darbellay** reprendra le poste de directeur des écoles suite au départ en pré-retraite d'Yves Berthouzo. Un mois d'activité commune, en août prochain, devrait permettre à la nouvelle direction de s'imprégner du fonctionnement en place pour envisager le futur dans le fonctionnement et l'organisation de l'école.

Près de 800 élèves, environ 60 enseignants, trois sites pour une école : le défi est de taille. Mais nul doute que Samuel Darbellay, fort de son expérience et de ses qualités, tant professionnelles qu'humaines, saura le relever avec compétence. Nous lui souhaitons d'ores et déjà beaucoup de plaisir et plein succès dans ses nouvelles fonctions.

CONSEIL GENERAL

Séance plénière

Le Conseil général de Conthey a siégé en séance plénière le mardi 14 juin 2022.

Lors de cette séance, le compte 2021 de la Municipalité a été accepté à l'unanimité des membres présents. Il a par ailleurs été pris connaissance du rapport de la commission Edilité-Energie-Environnement (EEE), qui donne un avis positif à l'implantation du système GastroVert sur la commune, tout en demandant toutefois au Conseil municipal de creuser plus profondément l'aspect financier des coûts et les éventuelles recettes engendrées par la valorisation de ce type de déchet.

Il a par la suite été accepté en première lecture le nouveau règlement du Conseil général. Toutefois, au vu des amendements déposés, une deuxième lecture sera nécessaire lors de

la séance d'octobre prochain, afin de valider définitivement ce nouveau règlement.

Une motion concernant la modification de l'art. 16, al. 1 du Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) a été déposée et combattue, en proposant de la transformer en postulat, ce qui a été accepté et transmis à l'Exécutif pour analyse. Un postulat évoquant la subvention des panneaux solaires a quant à lui été refusé, car combattu par les deux groupes.

Fut ensuite traité le postulat « Réflexions de fond sur le vignoble de Conthey », déposé et validé lors de la séance du 8 juin 2021. L'Exécutif a accepté ce postulat, qui sera intégré dans le projet de réflexion sur l'avenir du vignoble contheysan, ce qui a donné satisfaction aux auteurs.

Le postulat « Gratuité pour les transports publics sur le périmètre de la commune de Conthey pour les habitants jusqu'à 25 ans et les bénéficiaires de l'AVS et de l'AI » a par contre été refusé par le Conseil municipal, car il l'estime difficilement réalisable. Toutefois, il se dit prêt à étudier une variante, afin de favoriser l'accès aux transports publics pour les catégories citées dans le postulat. Dans les divers, le Président de la Commune a répondu à une question écrite sur la nouvelle implantation et les conditions d'utilisation de vélos en libre-service sur le territoire communal.

Des questions ont également été posées par certains commissaires sur la mise à disposition des nouvelles places de jeux dans les différents villages des Hauts de Conthey.

DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE

Lors de la séance du 14 juin 2022, l'Assemblée bourgeoisiale a approuvé le compte 2021 de la Bourgeoisie.

AVIS OFFICIELS

Nouveaux horaires de l'Administration communale

A partir du 1er septembre 2022, les guichets de l'Administration communale seront fermés le mercredi à 18h00 et non plus à 19h00.

Horaires d'ouverture

- du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30
- mercredi 08h30 - 11h30 et 14h00 - 18h00

Nous vous rappelons qu'il est toujours possible de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture des guichets.

Annonce d'activité commerciale

Conformément à l'article 23 de la Loi cantonale du 8 février 2007 sur la police du commerce (RS VS 930.1), toute personne souhaitant exercer à titre permanent et fixe une activité commerciale doit s'annoncer, **au moins 30 jours avant le début de l'activité**, auprès de l'autorité communale du lieu où elle l'exercera.

En cas de non-respect de l'obligation d'annonce, le contrevenant est passible d'une amende allant jusqu'à 50'000 francs (art. 29 al. 1 Loi sur la police du commerce).

L'annonce d'activité doit être faite par téléphone au 027 / 345 56 03 ou via le formulaire disponible sur le site Internet

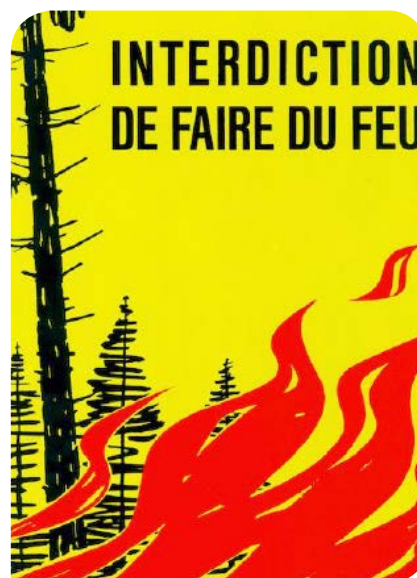
Danger d'incendie - Interdiction des feux en plein air

En raison de la sécheresse actuelle et du fort danger d'incendie de forêt (classé degré 4 sur 5 par le Canton du Valais), le Conseil municipal a décidé d'interdire les feux en plein air sur tout le territoire de la Commune de Conthey, **à partir du lundi 27 juin 2022** et ce jusqu'à nouvel avis.

Les contrevenants éventuels seront dénoncés à l'autorité compétente.

En cas d'incendie, agir selon le principe: **Alarmer (118) – Sauver – Eteindre.**

La décision y relative a été communiquée via le site Internet de la Commune et les réseaux sociaux. Par ailleurs, l'interdiction de faire du feu a été affichée sur les piliers publics, les routes des mayens de Conthey, de Derborence et de My et sur les places de pique-nique dans les zones mayens.



Littering

A vous, habitants, utilisateurs et promeneurs de nos belles contrées contheysannes,

Il n'est jamais agréable, vous en conviendrez, de se promener dans les vignes et d'y constater la présence de canettes, de se rendre à l'écopoint et constater que des déchets encom-

brants, devant être déposés à la déchetterie, jonchent le sol, ou encore, que des emballages de fast-food se retrouvent aux bords des routes.

Les papiers et cartons, ordures ménagères, verres, alus et fers blancs, textiles et chaussures peuvent être déposés dans les écopoints. Si un

molok est plein, ne laissez pas vos déchets à côté de ce dernier, mais déposez-les dans le molok suivant.

C'est ensemble, dans un élan collectif, que nous pourrons garder notre commune propre et agréable à vivre. Nous vous remercions chaleureuse-

Contribution à la famille

La Commune a décidé de renouveler l'action cette année. Pour rappel, les familles domiciliées sur le territoire de la commune de Conthey au 31 mai de l'année en cours, dont les enfants sont âgés de 0 à 18 ans au 31 décembre de l'année dernière, bénéficient de cette action qui prévoit :

- **Pour les enfants de 0 à 5 ans** : 2 chèques « Famille » de CHF 50.00 à faire valoir pour l'achat et la location de matériel auprès des commerces prestataires reconnus.
- **Pour les enfants de 6 à 18 ans** : 1 chèque « Famille » de CHF 50.00 à faire valoir pour l'achat et la location de matériel auprès des commerces prestataires reconnus et 3 chèques « Sport et culture » de CHF 50.00 chacun à faire valoir pour le paiement des cotisations aux entités culturelles et sportives reconnues comme prestataires et figurant sur la liste officielle, pour le paiement de cours donnés par des professeurs qualifiés dans ces domaines d'activité et pour le financement du « Magic Pass ».

Les chèques ont été envoyés aux familles dans le courant du mois de juillet 2022. La directive communale relative à cette action, ainsi que la liste des prestataires reconnus, sont disponibles sur le site Internet de la Commune de Conthey, via <https://www.conthey.ch/fr/action-contribution-famille-3753.html>

Nous rappelons que les chèques sont libellés au nom de l'enfant et sont valables **uniquement pour son propre usage**. Ils ne sont en aucun cas transmissibles, même au sein de la fratrie. Un contrôle strict sera effectué par les commerces, clubs et sociétés sur la base de la pièce d'identité du bénéficiaire.

Bourses et prêts d'études

En complément au soutien à la formation octroyé par l'Etat du Valais, la Commune de Conthey accorde également des bourses et prêts d'études représentant le 20% des sommes allouées par le Canton (au maximum CHF 5'000.00), l'objectif étant de faciliter l'accès aux études secondaires, universitaires, techniques et professionnelles, mais également de favoriser l'apprentissage et de promouvoir le perfectionnement professionnel.

Pour bénéficier de ce soutien supplémentaire, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Avoir formulé une requête à l'Etat du Valais et être au bénéfice d'une décision positive de la Commission cantonale :
 - Les requêtes sont à adresser directement à l'Etat du Valais via le site Internet <https://www.vs.ch/web/saajf/demande-de-bourses-et-prets-d-etudes>
 - Ou au moyen du formulaire officiel à télécharger via le même site Internet et à transmettre à
Département de l'économie et de la formation
Section des bourses et prêts d'études
Planta 1 - 1950 Sion
2. Être citoyen suisse, domicilié à Conthey depuis 5 ans au moins ou être ressortissant étranger établi sur le territoire communal depuis 10 ans au moins.

Le formulaire communal de demande d'allocation de formation peut être téléchargé via le lien www.conthey.ch/fr/bourses-prets-etudes-3300.html et doit être adressé à

Commune de Conthey
Route de Savoie 54 - 1975 St-Séverin

d'ici au 31 janvier 2023 ou dans les 30 jours qui suivent la décision positive de l'Etat du Valais.

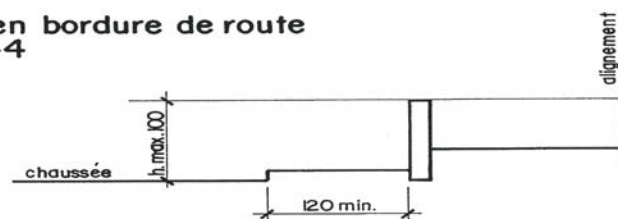
Règlement des constructions concernant la hauteur des haies

Nous vous rappelons la teneur de l'article 57 du Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ) concernant la hauteur et les distances des haies en bordure de route :

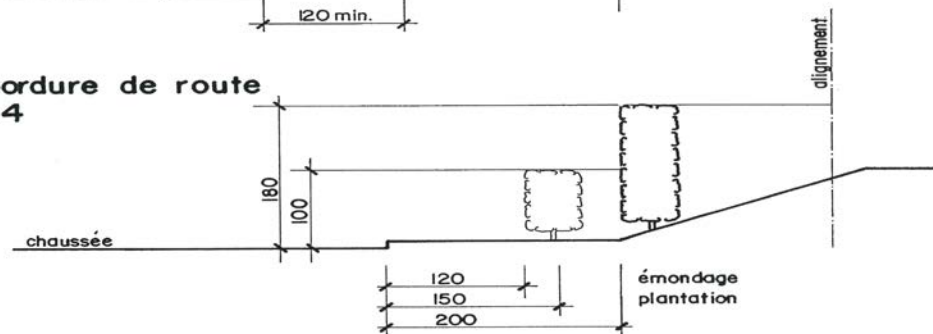
Art. 57 - MURS, CLOTURES, HAIES ET TERRASSEMENTS

- 1) L'implantation des murs, clôtures, palissades, haies, etc. se fera en conformité à la loi d'application du Code civil suisse (LACCS, RS/VS 211.1) et la loi sur les routes (LR, RS/VS 725.1).
- 2) En bordure des routes et des chemins, les murs (hauteur plus de 20 cm) et les haies doivent respecter les impératifs de visibilité nécessaires à la sécurité du trafic. Dans tous les cas, ils devront respecter une distance libre de 1.50 m minimum du bord des voies publiques communales, afin de permettre le déblaiement de la neige. Cette distance peut, selon les cas, être réduite à 1.20 m. Demeure réservée la loi sur les routes pour les routes cantonales.
- 3) A l'intérieur de la zone d'interdiction de bâtir, le long des voies publiques :
 - a) la hauteur maximale des clôtures est de 1 m, mesurée dès le niveau de la chaussée. Des dérogations peuvent être accordées par l'autorité compétente ;
 - b) la hauteur des haies est limitée à 1 m, jusqu'à 2 m de la chaussée, et à 1.80 m au-delà.
- 4) Les murs, clôtures et haies bordant les voies publiques doivent être entretenus et taillés. La Commune peut, après mise en demeure écrite, les faire réparer, tailler ou enlever aux frais du propriétaire.
- 5) La pose de fil de fer barbelé et la plantation de ronces le long des voies publiques sont interdites à moins de 2 m du bord de la chaussée, du trottoir ou des pistes cyclables. Dans les zones de ski, les clôtures seront d'un modèle facilement démontable.

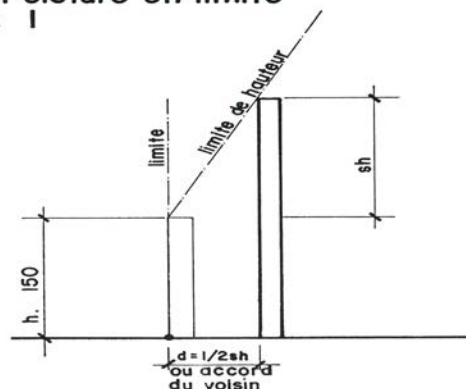
Clôture en bordure de route alinéa 3-4



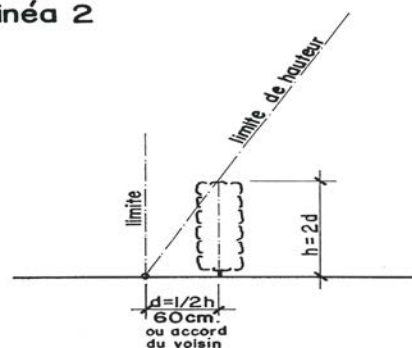
Haie en bordure de route alinéa 3-4



Mur et clôture en limite alinéa 1



alinéa 2



INFRASTRUCTURES & ÉQUIPEMENTS

Travaux publics

Travaux sur la Ruelle du Crété

La réfection du torrent des Fontaines se déroule conformément au planning établi. Afin d'assainir correctement le vieux village d'Erde, les travaux dans ce secteur vont se poursuivre à la Ruelle du Crété.

Les travaux de génie civil seront importants pour la séparation des eaux de surfaces et des égouts, ainsi que pour le remplacement de la conduite d'eau potable. Les travaux réalisés par Oiken et Swisscom se dérouleront en parallèle à ceux effectués par les équipes communales.

Au vu de l'étroitesse de la chaussée, la route en question devra être fermée à la circulation pour permettre la réalisation des travaux en toute sécurité. Une déviation sera mise en place et signalée sur le chantier et par courrier pour les riverains.

La séparation des eaux claires et usées est une chose ardue dans les vieux villages densément bâtis. C'est pourquoi la Commune s'efforce de faire au mieux pour planifier la séparation de ces flux et l'évacuation des eaux claires, indispensables pour optimiser le fonctionnement des STEP et éviter les problèmes de débordement des torrents.

Centre du village de Premploz

Les travaux de réaménagement d'une partie de la Rue de Fontenelle à Premploz vont débuter cet automne. Les espaces concernés par le projet comprennent le parking public, la chaussée ainsi que l'espace situé au croisement des rues de Fontenelle et des Marais.

Le projet propose la création d'une place piétonne avec un couvert au croisement des rues, ainsi que la requalification du stationnement avec l'installation d'une placette au départ de la Ruelle du Pré du Four. Du mobilier ainsi qu'une fontaine sont aussi prévus sur ces espaces. Quelques arbres offriront de l'ombre aux usagers.

La première phase des travaux prévue cet automne concerne la Rue de Fontenelle.

Lors des travaux, la circulation sera possible en sens unique et les accès privés seront garantis. Si des coupures d'accès momentanées devaient être nécessaires, les riverains seront avertis suffisamment à l'avance. Le stationnement sur la rue ne sera pas possible durant cette première phase des travaux.

La seconde phase des travaux aura lieu en début d'année prochaine. Elle permettra de réaliser la place et le couvert. Durant cette phase, la circulation dans les deux sens et un stationnement restreint seront à nouveau possibles sur la Rue de Fontenelle.

Les travaux devraient être terminés pour le début de l'été prochain.



Route des vignes

La commune de Conthey est l'une des plus grandes communes viticoles du canton. Actuellement, les travaux dans notre cher vignoble battent leur plein. Durant cette période, la Commune effectue des travaux d'entretien des chaussées du vignoble afin d'éviter tout désagrément lors de fortes pluies.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour le respect apporté au travail des équipes communales et pour le nettoyage de la route une fois vos travaux viticoles terminés (selon la Loi sur les routes - art. 159).

Inventaire du patrimoine bâti

Conthey inventorie son patrimoine bâti !

Pour préserver et valoriser les nombreux noyaux historiques et villageois et pour répondre aux exigences légales, la Commune de Conthey s'apprête à lancer l'élaboration des inventaires de son patrimoine bâti. Elle profite de la mise en application du nouveau plan directeur cantonal (PDC), ainsi que de la mise à jour du plan d'affectation des zones (PAZ) et du règlement communal des constructions et des zones (RCCZ), pour démarrer un phasage pour la définition de ces inventaires.

Le territoire de la commune est structuré autour de nombreux villages, hameaux et mayens, constituant un patrimoine bâti aux qualités spatiales, historiques et architecturales non négligeables, qualités reconnues, pour certaines localités, par un classement à l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) et pour les autres, par un référencement comme sites d'importance régionale ou locale.

Pour la Commune, l'intérêt principal de disposer d'un inventaire est la connaissance fine de son patrimoine. Dès lors, il est plus aisé de le protéger ou de le valoriser, en fonction de la qualité de chacune des constructions : les objets emblématiques doivent pouvoir évoluer tout en gardant leurs caractéristiques, alors que les constructions à faible valeur patrimoniale doivent pouvoir être transformées plus lourdement. En disposant de cet inventaire, la Commune pourra également mettre en valeur les potentiels de réhabilitation ou de rénovation des constructions existantes. Cela s'inscrit parfaitement dans l'optique de développement vers l'intérieur, objectif principal de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

Pour les propriétaires, les principaux avantages sont de connaître la valeur patrimoniale de leurs biens ainsi que les marges de manœuvre envisageables en termes de rénovation et de transformation. Cela permet finalement d'assurer une équité de traitement dans les demandes entre les différents propriétaires.

Afin de répartir la tâche et les engagements financiers, un phasage en 4 étapes a été défini, en démarrant par le Bourg et Saint-Séverin, localités inscrites à l'ISOS national, et Sensine, site d'importance locale. A noter que seuls les bâtiments en zone « vieux village » et/ou affichant une valeur patrimoniale seront inventoriés.

Phase 1 - 2022	Phase 2 - 2023	Phase 3 - 2024	Phase 4 - 2025
Bourg – St-Séverin : ISOS national (50 bâtiments)	Erde : site d'importance régionale (165 bâtiments)	Plan-Conthey : site d'importance locale (300 bâtiments)	Pomeiron. : site d'importance locale (30 bâtiments)
St-Séverin : site d'importance locale (143 bâtiments)	Premploz : site d'importance locale (190 bâtiments)		Aven : site d'importance locale (145 bâtiments)
			Daillon : site d'importance locale (130 bâtiments)

La première étape de l'inventaire sera réalisée par un groupement multidisciplinaire composé des compétences en histoire de l'art et en architecture, groupement piloté par le bureau nomad architectes Valais Sàrl, actif dans l'architecture et l'urbanisme et basé à Sion.

Afin de récolter les informations utiles à l'élaboration de cet inventaire, les collaborateurs du bureau nomad seront donc légitimement autorisés à prendre en photo les façades, ainsi que les détails extérieurs de votre bâtiment. Ces photos ne seront cependant aucunement utilisées à d'autres fins que pour mener à bien cet inventaire. Ce travail débutera en juillet 2022. Les périmètres précis des bâtiments inventoriés seront prochainement disponibles sur le SIT communal (ou le site Internet de la Commune).

Le Service Domaines & Bâtiments se tient à votre disposition pour tout complément d'information via l'adresse urbanisme@conthey.ch ou par téléphone au 027 345 56 67. De plus amples informations sur les inventaires ainsi que sur la notation et prescriptions générales de sauvegarde sont également disponibles sur le site Internet du Service Immobilier et Patrimoine de l'Etat du Valais, www.vs.ch/fr/web/sip/inventaires.

Réservoir d'eau potable de Sensine

Suites aux études du schéma directeur, de l'adduction et de la distribution d'eau potable de la commune de Conthey effectuées par les services techniques, il a été relevé la nécessité de construire un réservoir d'eau potable dans le village de Sensine, afin d'assurer l'approvisionnement en eau et la défense incendie de la plaine de la commune de Conthey. Suivant les propositions des spécialistes, le Conseil municipal a validé la construction du réservoir en question, qui constitue la pièce finale du réseau de distribution d'eau.

Le réservoir a été construit du côté est de la commune, au-dessus de Sensine, en direction de Vens.

Les eaux acheminées proviennent du réservoir et microcentrale de « Blanchelette » situé sous le village d'Erde.



Caractéristique de l'ouvrage

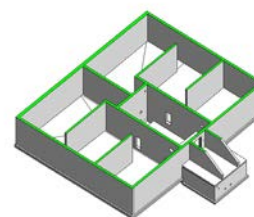
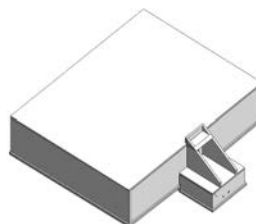
L'ouvrage est constitué d'un local des vannes et de deux cuves d'eau potable. Il est complètement enterré afin de garantir une stabilité au niveau de la température de l'eau.

La dimension de la chambre des vannes a été conçue pour pouvoir intégrer, dans le futur, une micro-turbine développée par la HES-SO Sion.



Dimensions générales de l'ouvrage

L x l x h:	23.00 m x 17.85 m x 5.80m à 7.40 m
Volume total de l'ouvrage:	2'600 m ³
Volume d'eau des cuves:	2 x 750 m ³ = 1'500 m ³
Volume consommation:	2 x 500 m ³ = 1'000 m ³
Volume incendie:	2 x 250 m ³ = 500 m ³



Chiffres clés de la construction

L'intégration de l'ouvrage dans le site et les contraintes liées aux bâtiments existants à proximité ont impliqué la réalisation d'une paroi clouée lors des terrassements.

En chiffres:	
Début du chantier:	7.05.2020
Mise en service:	10.06.2021
Excavation:	4'700 m ³
Remblai:	2'200 m ³
Béton:	625 m ³
Armature:	85'000 kg

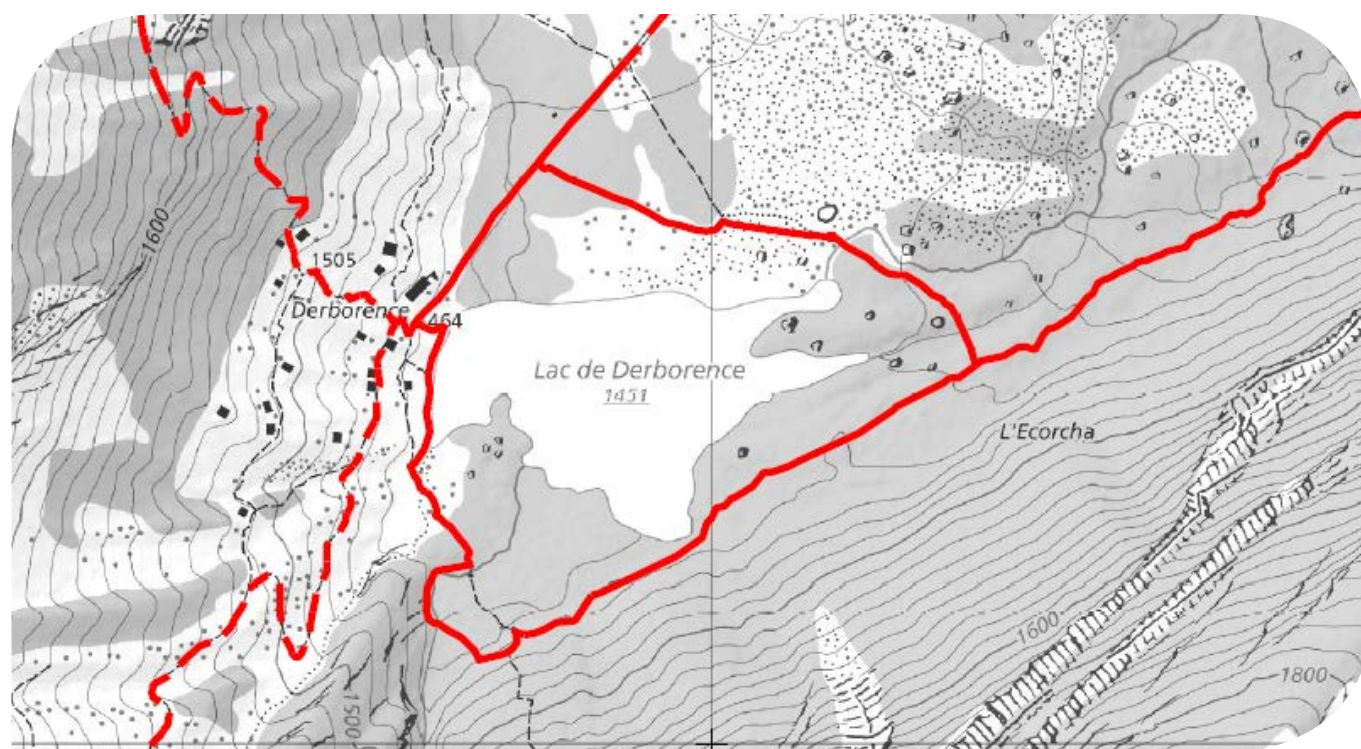
Investissements

Devis selon offres:	CHF 2'000'000.00
Coût final des travaux:	CHF 1'850'000.00

TERRITOIRE & ENVIRONNEMENT

Tour du lac de Derborence

Durant l'hiver 2020-2021, une grosse avalanche est descendue dans la vallée de Derborence à l'ouest du lac. La neige et les arbres couchés ont obstrué le chemin pédestre officiel du tour du lac de Derborence, nécessitant une modification du tracé. D'entente avec le Service cantonal des forêts et du paysage, une nouvelle proposition de tracé a été mise à l'enquête publique.



L'homologation des modifications du plan des itinéraires de chemins pédestres nous étant parvenue ce printemps, la Commune, avec l'aide de la fondation SWO, qui travaille avec des requérants d'asile, a effectué des travaux de modification et de réfection du sentier du tour du lac. Les travaux ont été exécutés de manière à mieux marquer le tracé officiel tout en condamnant les sentiers sauvages avec des branches.

C'est pourquoi nous demandons aux randonneurs qui font le tour du lac de rester sur le sentier officiel afin que ce site protégé ne subisse à l'avenir, plus de dégradations.

De plus, ce mode de faire est en accord avec la « Décision du Conseil d'Etat du 30 mars 1961 concernant la protection de la forêt et du site de Derborence ».

Projet énergétique des Hauts de Conthey

Travail collaboratif entre la HES-SO et l'école d'Erde pour le projet en question

Dans le cadre du cours « Energy Management » à la HES-SO Valais-Wallis, un projet énergétique de la Commune de Conthey et plus particulièrement des Hauts de Conthey a été développé. Des étudiants en Energie et techniques environnementales, en Economie d'entreprise et en Tourisme et des élèves de la commune de Conthey en 8H ont collaboré sur ce projet consistant à connaître et établir les possibilités d'optimisation des ressources énergétiques de la commune.

Dans un premier temps, les étudiants de la HES-SO ont travaillé avec les élèves concernés de l'école primaire d'Erde, afin de participer à des ateliers sur la thématique de l'énergie. Les élèves se sont familiarisés avec les notions énergétiques et ont pu mettre en avant des propositions concrètes. Puis un échange avec les habitants a été réalisé par le biais d'un sondage effectué par les élèves. Afin de comprendre la situation de la transition énergétique dans les Hauts de Conthey, diverses analyses ont été entreprises (SWOT, PESTEL et analyse des parties prenantes).

La transition énergétique implique un maximum de production d'origine renouvelable. La production d'énergie de demain ne provient plus de grosses installations centralisées et polluantes qui ne profitent qu'à de grosses entreprises. Aujourd'hui, n'importe qui peut produire de l'électricité propre et locale et ainsi en profiter. La transition énergétique doit passer par des collectivités qui choisissent d'agir pour le bien commun et donc, pour les Hauts de Conthey, des villages qui exploitent de façon optimale leurs ressources renouvelables.

Bien que le meilleur kWh reste celui qui n'est pas consommé, il faut produire de l'énergie. Les sources potentielles d'énergie propre disponibles dans les Hauts de Conthey (tant bien électrique que thermique) ont été identifiées et des recommandations ont été émises :

- Pour les panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, il est proposé de recouvrir le maximum de toitures et de façades possédant une aptitude excellente, très bonne ou bonne.
- Pour l'énergie hydraulique, il est suggéré de finaliser et optimiser du turbinage de l'eau potable.
- Pour l'énergie éolienne, une étude plus poussée du potentiel ainsi que des intérêts de la Confédération à son égard est recommandée.
- Pour le chauffage à distance, aucune recommandation n'est émise, car la plupart des foyers disposent d'un système de chauffage récent. Seule une petite partie de la population serait branchée en premier lieu au réseau ; une étude plus approfondie permettrait de savoir si cela est tout de même rentable pour la Commune.
- Pour la biomasse, la mise en place dans les mayens de Conthey de petites centrales (une pour la production du biogaz, une pour produire de l'électricité et de la chaleur avec le biogaz et une dernière pour produire du biocarburant) est préconisée.

Les notions de diminution de consommation ont été traitées en analysant les aspects de rénovation des bâtiments, de changement de chauffage et de récupération des eaux de pluie.

Pour accompagner un changement à grande échelle, il est important que chaque individu se sente concerné et agisse partout où il peut, afin de réussir la transition énergétique. Voici quelques éco gestes suggérés pour la Commune de Conthey :

- Une alimentation locale et de saison ;
- Des centres de tri incluant des containers à déchets organiques ;
- Un soutien aux commerces de proximité (développement du concept de « petite épicerie » ouverte 24h sur 24 pour la vente de produits locaux payable par application) ;
- La mise en place d'ateliers de jardinage pour enfants et le développement de jardins coopératifs ;

- La plantation de prairies fleuries pour remplacer les massifs de fleurs ou de plantes, ainsi que les pelouses et prés nécessitant de l'entretien ;
- L'aménagement de petites installations en bois qui visent à abriter la petite faune (nichoirs à oiseaux ou hôtel à insectes) ;
- La substitution des faucheuses ou tondeuses par la faux ou des moutons ;
- La poursuite de l'assainissement de l'éclairage public par la chasse à l'éclairage inutile et la mise en place d'éclairage dynamique.

Outre les nouvelles installations d'énergie renouvelables, afin d'aller dans la direction des objectifs 2050 du Conseil Fédéral, la consommation d'énergie, par habitant, doit diminuer de moitié. Il faut donc aussi penser à encourager les transports en commun, le covoiturage, les véhicules électriques, ainsi que la mobilité douce. Cependant, selon l'étude effectuée, 94,3% de la population contheysanne utilise une voiture individuelle pour se déplacer. Pour améliorer la situation, les propositions suivantes sont mises en avant :

- Améliorer l'offre de desserte par les transports publics ;
- Favoriser le covoiturage (création d'un groupe sur un réseau social à cet égard) ;
- Encourager l'utilisation de véhicules électriques par un subventionnement communal et par la mise en place de bornes de recharge intelligentes alimentées par de la production électrique locale ;
- Promouvoir l'achat de vélos électriques (subventionnés par la Commune) et mettre en place de stations de recharge communes intelligentes, ainsi que collaborer avec Working Bicycle ;
- Aménager des pistes cyclables, des trottoirs et mettre en place un pédibus afin d'améliorer la mobilité douce.

Des pistes ont également été recherchées du côté de la mentalité des habitants des Hauts de Conthey et les propositions suivantes ont été formulées :

- Agir en communauté pour résoudre les problèmes (covoiturage, jardin coopératifs...);
- Améliorer les connaissances énergétiques des habitants des Hauts de Conthey par la mise en place d'ateliers d'échange, de séances d'information, d'événements dédiés;
- Organiser des activités sur la durabilité avec des jeunes, tels que des ateliers sur la durabilité avec les

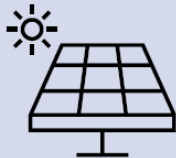



écoliers ou le lancement de défis (semaine sans voiture ou journée sans électricité);

- Motiver l'installation de panneaux solaires, en proposant la copropriété de panneaux solaires sur le toit d'un bâtiment communal.

Les notions de marketing et de communication ont été abordées. Afin d'aider les autres habitants de leur village, les jeunes de l'école primaire ont décidé de rédiger un petit guide

pour aider le reste du village à faire attention. La création d'une page sur le site Internet de la Commune, sur le thème de la transition énergétique, la mise en place d'un responsable de la transition énergétique au sein de l'administration communale, ainsi que la mise en place de marketing social, ont été suggérés.

En conclusion, une liste de recommandation à l'intention de la Commune a été rédigé comme suit:

<p>Informar la population sur les subventions communales et cantonales pour :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Les installations PV • Les rénovations • Le changement de chauffage • La mobilité électrique 	
<p>Devenir cité de d'énergie</p>	
<p>Réaliser des améliorations énergétiques</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Installer des panneaux photovoltaïques et thermiques sur les toits et surfaces communaux afin d'être au minimum en autoconsommation en été • Terminer les stations de turbinage d'eau potable planifiées • Mener une étude approfondie sur le potentiel hydraulique de la Morge • Etudier le potentiel éolien sur le Mont Gond • Installer une centrale de production de biogaz ainsi que des centrales de production de carburant et d'électricité/chaueur à partir du biogaz • Utiliser les surfaces de toits publics pour faire des copropriétés de surfaces solaires 	
	
<p>Améliorer la mobilité</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Selon une remarque des élèves, il faudrait mettre davantage de transports en communs après 19h00 • Installer des stations de recharge intelligente pour les voitures et vélos électriques • Promouvoir la mobilité douce en aménageant davantage des pistes cyclables, des trottoirs, des pedibus et des zones à vitesse moins élevées • Créer un groupe Facebook ou télégramme afin de faciliter et augmenter le covoiturage 	
	
<p>Promouvoir les produits locaux</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un nouveau canal de vente directe des produits locaux en ouvrant une "Petite Epicerie" en prenant contact directement avec la team sur https://lapetiteepicerie.ch/dans-ma-region/ • Inciter le cuisiner de l'UAPE à cuisiner plus local et de saison 	
	

Changer les mentalités

- Sensibiliser la population sur les enjeux des énergies renouvelables en organisant des séances d'informations, des ateliers animés, des conférences etc.
- Aménager des jardins coopératifs
- Intégrer des cours et des ateliers sur la durabilité dans le programme scolaire



Végétaliser les villages

- Plantation de prairies fleuries
- Aménagement d'hôtels à insectes ou de nichoirs à oiseaux
- Entretien des prés communaux à l'aide de méthodes plus respectueuses de l'environnement (faux, troupeau de moutons, etc.)



Assainir l'éclairage public

- Supprimer toutes les émissions lumineuses inutiles de nuit
- Appliquer un concept de réduction nocturne dynamique de l'éclairage
- Mener réflexions du choix des technologies pour le prochain changement complet de l'éclairage public en 2040



Pour donner suite à ce projet, les autorités communales se sont engagées à mettre en œuvre certaines des mesures proposées, mais certaines sont déjà prises, notamment l'augmentation des zones rudérales, des prairies maigres et sèches, ainsi que la mise en place de jardins de pluie. Entre 2016 et 2022, la Commune a en effet augmenté en prairies fleuries les surfaces suivantes :

- Salle polyvalente 3'356 m²
- Erbignon (jardin de pluie) 910 m²
- Maison de Commune 2'000 m²
- Torrent d'Arbon 1'100 m²
- Place de jeu à Daillon 205 m²

ce pour un total de 7'571 m². Il est par ailleurs prévu de poursuivre sur cette voie dans les années futures.

Concernant de nouvelles mesures à mettre en place, la récolte des déchets organiques (via Gastrovert), ainsi que la proposition de devenir cité de l'énergie, sont à l'étude.

L'intégralité du rapport réalisé par ce groupe de travail collaboratif est disponible sur le site Internet de la Commune, dans la rubrique Actualités.

Lutte contre les néophytes

La Commune de Conthey se mobilise contre les plantes exotiques et envahissantes

La gestion des plantes exotiques envahissantes constitue un enjeu majeur en matière de préservation de la biodiversité, que ce soit à l'échelon mondial ou national. Face à la menace que représentent ces plantes pour la faune et la flore indigènes, la Commune de Conthey élabore une stratégie communale de prévention et de lutte. Cet outil visera, notamment, à harmoniser les forces de terrain.

En raison de leur capacité à s'adapter très facilement à notre environnement et à se propager de manière exponentielle, à l'image de la renouée

du Japon ou du Bunias d'Orient, les plantes exotiques envahissantes constituent une véritable menace pour la faune et la flore indigènes. Elles posent également d'importants problèmes à l'agriculture et à la sylviculture et peuvent nuire à la santé humaine et animale.

Afin de répondre aux nombreux enjeux écologiques, économiques et sanitaires posés par ces espèces exotiques envahissantes, il va falloir les connaître pour mieux lutter.

Le Canton du Valais n'est de loin pas épargné par les plantes envahissantes. On trouve actuellement sur le territoire valaisan plusieurs espèces figurant sur la liste des plantes exotiques envahissantes, qui causent ac-

tuellement des dommages au niveau de la diversité biologique, de la santé et/ou de l'économie en Suisse (liste noire).

Au moins six de ces espèces sont présentes dans tout le canton. D'autres sont présentes de manière plus localisée, mais sont en constante expansion. Le canton compte également de nombreuses espèces qui menacent de causer des dommages variés.

Nous vous proposons donc, au fil de nos prochains tickets verts, de découvrir à chaque parution une de ces plantes si particulières, afin de les reconnaître et lutter le mieux possible ensemble contre elles, pour favoriser et protéger la biodiversité indigène.

Bunias d'Orient

Les feuilles de la base présentent un lobe terminal triangulaire assez long (max. 40 cm). Les feuilles supérieures sont beaucoup plus petites, souvent entières et sessiles. **Les fleurs ressemblent à celles du colza ou de la moutarde.**

Leur floraison s'effectue de mai à août. Les graines ne se dispersent pas loin, mais gardent leur pouvoir de germination. Compte tenu de l'expansion du Bunias d'Orient par sa propension à se ressemer spontanément, **nous vous conseillons**

de couper les hampes florales dès l'apparition des fleurs, afin d'éviter la formation de graines et leur dissémination. Cette opération est à répéter plusieurs fois dans l'année. Si vous n'avez que quelques plantes, un arrachage en profondeur de la racine dans sa totalité reste le mode de lutte le plus efficace. La lutte par herbicide est peu recommandée afin de préserver notre biodiversité.

Les services techniques se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information à l'adresse st@conthey.ch ou par téléphone au 027 345 56 70. De plus amples in-



formations sur cette espèce, dont notamment sur les néophytes envahissantes, sont également disponibles sur le site Internet info flora du Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse, via <https://www.infoflora.ch/fr/neo-phytes.html>.



FORMATION & JEUNESSE

Informations générales

Vous cherchez des informations sur :

- l'organisation de la prochaine année scolaire ;
- les plans de scolarité des années futures ;
- la liste du matériel ;
- les horaires des cours ;
- les horaires des transports (dès le début août 2022) ...

Une seule adresse : www.conthey.ch/VieLocale/Educationetformation/HarmosCycle1et2.

Vous y trouverez toutes les indications utiles à une rentrée scolaire 2022-2023 sereine dès la fin juin 2022, hormis les horaires des transports. Le secrétariat du Service Formation se tient également à votre disposition pour répondre à toutes les questions (027 345 56 38).

Plan de la scolarité 2022-2023

Nous vous rappelons que le plan de la scolarité est impératif. Des dérogations peuvent être obtenues pour des motifs fondés et **une seule fois par cycle** (cycle 1: 1-2-3-4H et cycle 2: 5-6-7-8H). Une demande doit être déposée auprès du titulaire de l'enfant, dans un délai raisonnable

et avant toute démarche de réservation, d'achat de billet ou autre. Merci de prendre vos dispositions dans ce sens.

Absences :

Nous rappelons également l'importance et l'obligation d'avertir le ti-

tulaire de toute absence de votre enfant, **par téléphone et avant le début de la classe**. Sans nouvelles de votre part, les titulaires doivent informer la Direction, qui entreprendra les démarches nécessaires.

Organisation 2022-2023

Le 18 août prochain, plus de 750 élèves de 1 à 8H prendront le chemin de l'école, répartis sur les trois sites scolaires dans 37 classes. Ils seront accueillis par 56 enseignants. Aucun changement notable n'est à signaler au niveau de l'organisation dans les différents degrés. Les 1H sont scolarisés tous les matins, sauf le mercredi. Les 2H viennent à l'école à raison de 24 périodes, réparties sur 7 demi-journées ; les 3 et 4H ont 28 périodes sur 8 demi-journées. Les autres élèves fréquentent l'école tous les jours, mis à part le mercredi après-midi et le samedi, soit 32 périodes répartis sur 9 demi-journées.

Depuis de nombreuses années, les élèves de 1,2 et 3H bénéficient d'une période d'enseignement de la ryth-

mique dispensée par une spécialiste du domaine, Sabine Udry Fleury. Le spectacle prévu chaque trois ans a dû être différé, en lien avec la pandémie, et est agendé au printemps 2024. Toutes les autres activités particulières pourront être organisées dans les meilleures conditions.

Cette année encore, 79 enfants vont prendre le chemin de l'école pour la première fois. Ce moment important doit être privilégié et préparé au mieux. Pour cela, nous avons mis en place plusieurs rencontres avec les parents et les enfants afin de leur montrer ce que l'école peut leur demander et leur proposer. Les parents ont pu rencontrer les différents partenaires qui gravitent autour de leur enfant lors d'une première séance et

la visite en classe a permis à l'enfant de découvrir son futur environnement et faire connaissance avec son enseignante. Le premier jour est également privilégié : les 2H ont congé le jeudi matin 18 août pour permettre un accueil personnalisé des élèves de 1H.

En parallèle, une proposition a été offerte aux enfants qui vont commencer en août 2023 d'intégrer une structure préscolaire (UAPE) à raison d'une ou deux fois deux heures par semaine d'août 2022 à juin 2023, hors vacances scolaires, afin d'y développer les compétences sociales et langagières.

Informatique

Un plan d'étude numérique a été rédigé au niveau de la Suisse romande et sera implémenté dans les écoles ces prochaines années. Les visées prioritaires sont :

1. Rechercher, analyser, évaluer l'information et créer des contenus médiatiques à l'aide d'outils adéquats, de manière citoyenne et responsable.
2. Modéliser des phénomènes naturels, sociaux et techniques et résoudre des problèmes en recourant

aux concepts de base de la Science informatique.

3. Développer des compétences d'utilisation efficiente et responsable des environnements de communication, de collaboration et d'édition numériques.

Ce vaste programme devra répondre aux nombreux défis qui attendent l'école et la société future, qui seront, à n'en pas douter, numériques. Si les aspects d'usages sont importants, l'accent doit être porté avant tout sur l'analyse citoyenne et cri-

tique de ces outils. La Commune de Conthey a depuis de nombreuses années porté une attention constante aux équipements informatiques des écoles. Cette démarche se poursuit en lien avec l'arrivée futur du nouveau plan d'études, en équipant tous les centres scolaires d'un accès internet par fibre optique, offrant un débit à la hauteur des besoins. Des classes mobiles, composées de 12 ordinateurs portables permettront à toutes les classes d'accéder aux plateformes totalement sécurisées pour appréhender peu à peu les outils numériques

Ecole en santé

Ce projet, présenté dans la dernière édition de Conthey Info, se poursuit par la mise en œuvre de plusieurs actions. Le « groupe-Santé », composé de différents partenaires proches de l'enfance, est opérationnel et va piloter le projet ces trois prochaines années.

La prochaine rentrée scolaire verra la présentation des réflexions élaborées en 2021 et 2022 aux personnes qui ont étoffé les discussions et la création de deux questionnaires destinés aux élèves et aux familles. Ces démarches sont chapeautées par Promotion Santé Valais et, si l'objec-

tif final vise l'amélioration du climat scolaire, l'adhésion au Réseau 21 d'écoles en santé suisse donnera une autre dimension à ce projet.

Commission de formation professionnelle

Le travail auprès des apprentis se poursuit afin, comme objectif, d'assurer un accompagnement optimal aux jeunes en formation. Le secré-

riat du Service Formation (027 345 56 38 – formation@conthey.ch) est à disposition pour orienter toute demande d'aide au niveau des cours

d'appui ou de collaboration avec les entreprises qui s'investissent pour accueillir nos futurs professionnels.

Mobilité douce

Ce projet est maintenant entré dans les habitudes des jeunes élèves du cycle 2 au primaire et du cycle 3 au cycle d'orientation. Notre message est simplement un rappel pour que la ri-

chesse de cette démarche, tant au niveau social que physique, reste totale et ne génère pas accident ou dommage. Pour cela, il est indispensable que tous les jeunes utilisent le par-

cours imposé et sécurisé. Force est de constater que ce n'est pas toujours le cas et nous invitons les parents à rappeler constamment l'importance du respect de cette règle.

Transition énergétique

Un travail extraordinaire a été réalisé par les deux classes de 8H du centre scolaire d'Erde et des étudiants de la HES-SO sur cette thématique. Les différents acteurs de cette étude ont pu

présenter leurs conclusions au public le 30 mai dernier. Cette démarche va se poursuivre en 2022-2023 avec les trois classes de 8H de Châteauneuf. La population sera à nouveau invitée

au printemps prochain pour écouter et profiter des résultats de ce travail pleinement d'actualité.

Accueil pré- et parascolaire

La Commune de Conthey met à disposition de ses citoyens un accueil collectif pré- et parascolaire réparti sur 3 sites :



La Marelle, à Erde accueille en crèche des enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école. Un accueil en UAPE est également proposé en-dehors du temps d'école pour les enfants de 1H à 8H scolarisés au centre scolaire d'Erde.

Pour tout renseignement et/ou inscription, il y a lieu de contacter le Service Générations, soit par téléphone au 027 345 56 20, soit par e-mail à generations@conthey.ch. Le site Internet www.conthey.ch/fr/accueil-pre-et-parascolaire vous fournira également les informations sur l'organisation de la structure d'accueil pré- et parascolaire.



Les P'tits Loups, à Châteauneuf accueille dans son secteur nurserie des bébés de 3 à 18 mois et dans son secteur crèche des enfants dès l'âge de 18 mois jusqu'à leur entrée à l'école.



L'UAPE **Les Filous**, à Châteauneuf est destinée aux enfants de 1H à 8H scolarisés en plaine (Plan-Conthey et Châteauneuf) en dehors du temps d'école.

Inscription des enfants en structure d'accueil via l'application web « MonPortail »

Pour toute nouvelle demande d'inscription dès août 2022, l'application web « MonPortail » (www.conthey.monportail.ch) est à disposition des familles. Ce guichet en ligne, qui fait le lien entre le Service Générations, les sites de la structure d'accueil et les parents, permet à ces derniers d'effectuer une demande d'inscription, de confirmer un contrat, d'annoncer les présences et/ou absences des enfants, de payer les prestations, etc...

Accueil préscolaire

Du 05.09.2022 au 02.06.2023, un accueil de « sociabilisation » est offert à tout enfant né entre le 01.08.2018 et le 31.07.2019, dans le but de renforcer les apprentissages indispensables à l'entrée à l'école : respect des règles sociales, de l'autre et de soi-même, apprentissages de l'autonomie et de la propreté, voire même de la langue française.

Cet accueil est mis en place dans les structures Les Filous de Châteauneuf pour les enfants domiciliés en plaine et La Marelle d'Erde pour ceux domiciliés dans les villages des Hauts de Conthey. Les enfants sont pris en charge par le personnel éducatif, 2 fois 2 heures par semaine voire 1 fois 2 heures, en dehors des vacances scolaires et durant les temps d'activité, soit le matin de 9h00 à 11h00 ou l'après-midi de 14h00 à 16h00. Cette offre est réservée à certains jours de la semaine, en fonction des disponibilités de l'équipe éducative.

Les inscriptions seront finalisées durant l'été ; un courrier à cet effet sera envoyé aux familles concernées par cette offre d'accueil.

Exposition des œuvres de l'UAPE Les Filous à la Tour Lombarde: recette de la vente reversée à l'association SOS Futures Mères Valais central

Chose promise, chose due !

Comme annoncé dans le Conthey Info de mars 2022, les enfants de

l'UAPE Les Filous ont présenté les œuvres et tableaux créés depuis le début de l'année scolaire lors d'une exposition qui a eu lieu durant tout le mois d'avril à la Tour Lombarde. La soirée du vernissage a été couronnée de succès, puisque bon nombre de familles étaient au rendez-vous.

La vente des tableaux a ainsi permis de remettre la très belle somme de CHF 2'320.00 à SOS Futures Mères Valais central, lors d'une cérémonie en présence de Nicole Héritier et Janine Rey-Bellet ainsi que de quelques-uns des enfants ayant participé au projet.



Remise du chèque à SOS Futures Mères Valais central par Nicole Héritier et Janine Rey-Bellet (de gauche à droite)

L'équipe éducative ainsi que les enfants de l'UAPE Les Filous remercient du fond du cœur toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à ce projet, par leurs dons, leurs visites, leurs retours, leurs encouragements et leurs félicitations.



Vernissage du 8 avril 2022 à la Tour Lombarde

Parents d'accueil

Afin de compléter l'offre en structure, nous collaborons avec l'association des parents d'accueil les Coteaux du Soleil. Alexia Torti, coordinatrice, est joignable au 027 345 37 09 ; des informations complémentaires sont disponibles sur www.pacds.ch.

Bibliothèque de la Sainte-Famille - Erde

Changement d'horaires

A partir du 18 août 2022, la bibliothèque sera ouverte selon les horaires suivants :

- Mardi 16h15 à 18h30
- Mercredi 16h00 à 18h00
- Jeudi 18h00 à 20h00

SANTÉ, SOCIAL & INTÉGRATION

Conth'Act: les infos de l'été 2022

Dans le Conthey Info de mars dernier, vous avez découvert le visage de la nouvelle déléguée à l'intégration régionale, Bénédicte Seifert, femme dynamique et motivée qui partage les bureaux et certaines activités de Conth'Act.



L'équipe de l'animation socioculturelle se renouvelle également avec l'arrivée de Julie Bilodeau Antonin, une dame à l'accent canadien, bricoleuse, énergique et patiente, qui

a remplacé Marie-Christine Crettaz, monitrice dévouée depuis de nombreuses années qui a fait valoir son droit à la retraite avec Ardita et Erika, elle complète ainsi le team de monitrices.

Le flambeau de responsable de l'animation est repris par Amelia Caruso, qui connaît la commune comme sa poche, puisqu'elle y a grandi et travaillé.

La Commune de Conthey se réjouit



de ces nouvelles arrivées, au service de la population contheysanne !

L'équipe vous a concocté un programme spécial été du 21 au 31 juillet, avec le Conth'Act estival destiné à tous les âges.

Au programme: de la musique, des contes, un spectacle culturel, un pique-nique canadien multiculturel, une sortie pour les jeunes, un apéro informatique, un bain de forêt et la création de lanternes, ainsi qu'un défilé qui aura lieu lors de la Fête nationale du 31 juillet. Le programme détaillé arrive dans vos boîtes aux lettres ces jours-ci. Il est également disponible sur le site Internet <https://www.conthact.ch/>.

Conth'Act: secteur 60+

« La machine dans la forêt »

En avril et mai dernier, une lecture faite par des comédiens a été proposée aux adultes et aux aînés, en association avec les bibliothèques de Conthey et de la Sainte-Famille. Cette belle collaboration a permis de faire de ces deux après-midis des mo-

ments riches en émotions et en rencontres, qui ont ravi les participants.

de bureau, soit par téléphone au 079 220 96 56, soit par e-mail à audrey@conthact.ch.

ments riches en émotions et en rencontres, qui ont ravi les participants.



ments riches en émotions et en rencontres, qui ont ravi les participants.

L'animatrice responsable des aînés, Audrey Maret, est disponible pour les écouter, répondre à leurs questions, les diriger vers les Services compétents ou les accompagner dans le développement de projets avec eux et pour eux. Elle est joignable du mardi au vendredi durant les heures

Le secteur se développe afin de proposer des projets répondant aux besoins de cette frange de la population.

Dès le mois d'août prochain, Conth'Act proposera un espace de rencontre pour les seniors chaque dernier vendredi du mois à la salle La Morge à Châteauneuf, de 14h00 à 17h30, à savoir le 26 août, le 30 septembre, le 28 octobre, le 25 novembre et le 16 décembre.

Un animateur de Conth'Act sera présent pour les accueillir, discuter,

échanger, partager un café ou un thé, faire un jeu ou toute autre activité. Ces moments seront coconstruits avec les personnes participantes afin de répondre à leurs besoins, envies ou intérêts.



Les cours Aînés 2.0, qui offrent à la population contheysanne un soutien dans la compréhension et l'utilisation des nouvelles technologies au quotidien, continuent. Ces cours, principalement axés sur le smartphone, permettent de découvrir les tendances actuelles et de comprendre les différentes fonctionnalités proposées par ce monde digital.

Intégration communale et régionale

Cette année encore, l'intégration communale, l'animation et la culture collaborent pour l'organisation de la journée du patrimoine conthey-san, qui se déroulera **le dimanche 28 août** à l'occasion de l'inauguration du sentier du Bourg. Vous êtes d'ores et déjà cordialement invités à venir découvrir ou redécouvrir le patrimoine de la commune. Cette journée est également dédiée à l'accueil des nouveaux arrivants, afin de

leur souhaiter la bienvenue sur notre territoire. Cet événement fait partie du projet « Arriver et bien vivre à Conthey », mis en œuvre par les collaborateurs en charge de l'intégration, dans le but de leur offrir un accueil convivial et personnalisé.

En automne prochain, des cours de culture et de langue arabe seront proposés à l'école de Plan-Conthey par Aghyad, un jeune syrien domici-

lié sur la commune, dont vous avez pu lire le portrait dans notre dernier « Bonjour Conthey », ainsi que par son staff d'enseignants. La méthodologie des cours est basée sur le livre « Al Bayan », éditée par l'école Dar Al Farah, et reconnue par l'Université de Zurich. Cet enseignement est garanti libre de toute connotation religieuse, politique, genrée ou raciale.

Sport Kids

Année scolaire 2022/2023

Les activités SportKids sont accessibles à tous les enfants scolarisés en primaire (3H à 8H) sur la commune de Conthey, le but étant de leur transmettre le plaisir de bouger et de pratiquer une activité sportive, sans visée compétitive.

Elles sont gérées administrativement par l'application MesSports à laquelle vous pouvez accéder depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur via le site <http://conthey.monportail.ch>. Si vous possédez déjà un login et mot de passe depuis l'année dernière ou si votre enfant est inscrit en UAPE dès la rentrée d'août via MonUAPE, ces accès restent les mêmes. L'application vous permettra de visualiser

les dates des activités sur l'agenda de votre enfant, de signaler ses éventuelles absences dans les délais et de contrôler si votre paiement a bien été enregistré. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le Service Générations, soit par téléphone au 027 345 56 20, soit par e-mail à generations@conthey.ch.

Planning des activités

Jours	Horaires	Lieux	Degrés	Capacité	Thèmes
Lundi	17h00 - 18h00	Châteauneuf - Local de lutte	3-4-5H	16 places	Karaté - autodéfense
Mardi	17h00 - 18h00	Châteauneuf - Nouvelle salle	3-4H	18 places	Kids basix polysport
Mardi	17h00 - 18h00	Châteauneuf - Nouvelle salle	5-6H	18 places	Kids fun polysport
Mercredi	15h00 - 16h00	Châteauneuf - Nouvelle salle	5-6H	18 places	Basket
Mercredi	16h00 - 17h00	Châteauneuf - Nouvelle salle	7-8H	18 places	Basket
Jeudi	17h00 - 18h00	Plan-Conthey	3-4H	18 places	Kids basix polysport
Vendredi	17h00 - 18h00	Châteauneuf - Nouvelle salle	4-5-6H	18 places	Kids fun polysport



Période du 15.09.2022 au 02.06.2023 (hormis les vacances scolaires et les jours fériés).

Coût CHF 100.00 par activité.

Inscription du 22.08. au 05.09.2022, soit via l'application MesSports, soit via le flyer distribué dans les classes.

Paiement par versement postal ou bancaire via l'application MesSports (l'argent cash n'est pas accepté) d'ici au 07.09.2022 au plus tard.

Avec 2 chèques « Sport et culture » 2022 : remplissez le verso du flyer distribué en classe et retournez-le à l'enseignant de votre enfant d'ici au 05.09.2022 au plus tard, accompagné des chèques. Si vous avez fait l'inscription directement via MesSports, cochez uniquement la case « Inscription » sur « MesSports » - pas nécessaire de remplir les autres informations.

Il est possible de combiner les deux moyens de paiement : CHF 50.00 par versement postal ou bancaire, plus 1 chèque « Sport et culture »

CULTURE, SPORTS & LOISIRS

Rénovation de la chapelle Sainte-Pétronille

Lors de visites de présentation de la chapelle effectuées en 2021, des membres des « Amis du patrimoine contheysan » ont fait remarquer à la Commune que celle-ci mériterait une restauration. La dernière rénovation date des années 1970 et n'a pas été effectuée dans les règles de l'art.

La Commune, en collaboration avec la Paroisse, a entrepris des démarches auprès du Canton pour déterminer ce qu'il serait nécessaire et possible de faire. Des visites des lieux ont été effectuées avec Laurent Grichting, architecte au sein du Service cantonal Immobilier et patrimoine, en charge des monuments et sites historiques, et l'Atelier St-Dismas / Guyot – James, spécialisé dans la restauration de ce type de bâtiments. Des rapports d'état seront établis et serviront à établir la suite des démarches à entreprendre pour la restauration de cette richesse patrimoniale.



Bornes de recharge e-bikes

À la suite de demandes de privés, la commission Culture, Tourisme et Sport a étudié quelques lieux stratégiques où il serait judicieux de poser des bornes de recharge pour vélos électriques et cela a été validé par le Conseil municipal.

Pour la fabrication et la pose des bornes, la Commune a pris contact avec la société ReSpot basée à Grange (Valais), qui a lancé, en 2021, la commercialisation de ses propres bornes e-bikes pour vélos, qui permettent de recharger les batteries, gonfler les pneus, réparer et sécuriser

les e-bikes. Courant 2022, ReSpot a décidé de transférer la technologie des stations de recharge à l'entreprise STA basée à Sembrancher. C'est donc cette société qui a fabriqué et livré les commandes 2022 et suivantes.

Une première borne a été installée le 30 septembre 2021 devant le restaurant de l'Auberge de Zanfleuron, sur la route du Sanetsch.

Pour 2022, 3 nouvelles bornes ont été prévues sur différents emplace-

ments des Hauts de Conthey, soit :

- Erde, sur la place communale située au sud de l'établissement public Dany's bar, en fonction depuis le 9 juin 2022 ;
- Daillon, sur la place communale à La Vella, en fonction depuis le 9 juin 2022 ;
- Gîte d'Aire, installation prévue pour la fin juin.

D'autres emplacements encore à définir seront équipés en 2023.



Bornes de recharge à Erde



Bornes de recharge à Daillon

Parcours didactique

Tout au long de cette année scolaire, les élèves de 8H de Sarah Carrupt et Virginie Sauthier ont élaboré un nouveau parcours didactique situé entre Châteauneuf et Plan-Conthey. Pour se faire une idée du travail qui les attendait, ils sont allés admirer les postes répartis entre Erde et Premplouz par leurs camarades de la Sainte-Famille. De retour en plaine, dix thèmes ont été retenus autour des différentes cultures de la classe. Après avoir effectué des recherches sur internet, il a fallu se familiariser avec le logiciel de traitement de texte. En parallèle, ils ont réalisé le montage des maisonnettes au cours d'ACM. Une fois les informations pertinentes sélectionnées, il a fallu résumer, reformuler et corriger l'orthographe.

Finalement, ce n'est qu'après les examens cantonaux que les panneaux ont été achevés. Les élèves ont alors réfléchi aux emplacements et à la promotion de leur parcours. Ils ont choisi des lieux fréquentés afin de maximiser leur chance d'attirer les promeneurs et les sportifs. Ils ont réalisé des flyers qu'ils ont distribués aux écoliers contheysans.

Alors, si vous souhaitez, cet été, découvrir de nouvelles spécialités, des lieux ou monuments à visiter lors de vos prochaines vacances ou le folklore liés aux cultures de leur classe, munissez-vous de votre téléphone portable et, avec vos amis, seul ou en famille, partez à la découverte de leur parcours ! Bonne promenade !



Fête nationale

Après avoir dû désertier durant 2 années la Place de la Tour lombarde, la Fête nationale sera de retour à Conthey le 31 juillet 2022, sur les coups de 18h00. Alors, n'hésitez pas et cochez la date dans votre agenda !

Un cocktail de prestations vous attend dès l'apéritif et jusqu'à votre dernier verre, en vous laissant le temps de partager une grillade ou une raclette entre deux. Tambours de Conthey, fanfare La Persévérante, discours de Claudine Fumeaux, Vice-présidente de la Commune de Conthey, le groupe Still Waiting,

défilé de lanterne, DJ Lucian et j'en passe, guideront ta soirée.

Vous vous ferez servir, accompagné de multiples crus des encaveurs de la région, par les bénévoles des sociétés contheysannes, membres de l'organisation, afin que tout soit optimal pour admirer les feux d'artifice dès la nuit tombée.

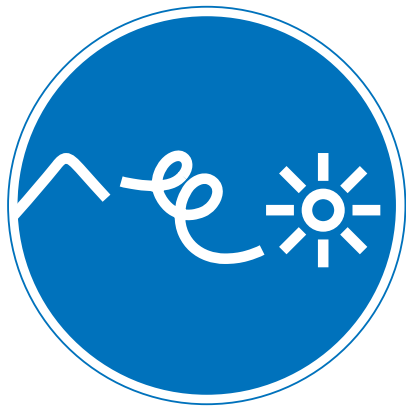
La soirée, labellisée FIESTA, aura son service de bus depuis la Salle polyvalente (arrêts à Châteauneuf centre, Conthey Grand Prés, Conthey Chalet Le Duc, Vens) et d'Erde (arrêts Poste et Sensine).

Et pour celles et ceux qui ont toute la journée, la soirée fera suite au Marché de Conthey sur le même lieu. Alors, je ne vois pas ce que vous attendez pour réserver votre journée et soirée !

Suivez les dernières informations sur notre page Facebook et partagez-la un maximum :

<http://www.facebook.com/31juilletconthey>.

Saint-Cep



PALP FESTIVAL

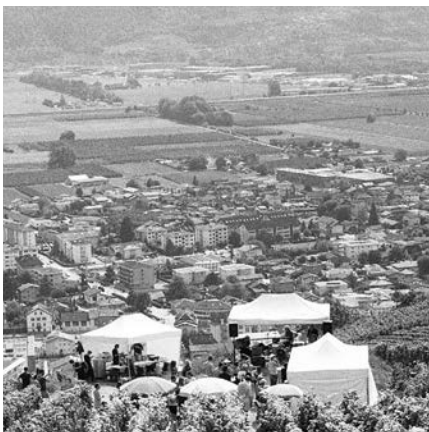
24.09 – Saint Cep, Conthey

Une promenade viticole revisitée à travers les Coteaux du Soleil où vous profiterez de concerts, vins du cru et mets du terroir.

www.palpfestival.ch



#Tshegue
#TechnoBrass
#Ayo Wa #Hawaii
Ho'okanaka Jukebox
#Yapagnoloch



RAIFFEISEN



GRAVÉ DANS MON CŒUR.

OIKEN





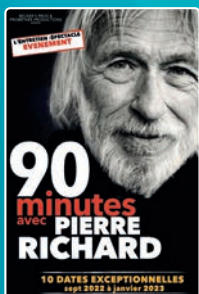

29.09

BLACK VOICES gospel
avec Beverly Robinson, Sandra Francis,
Shereece Storrod, Carol Pemberton
et Celia Wickam-Anderson
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.-



03.11

UN MONDE IDÉAL comédie
avec Joseph Gorgoni alias Marie Thérèse Porchet,
Franck Fargier, Wilfried Gonon et Bérengère Steiblin
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.- / après-midi > CHF 50.-



19.01

90' AVEC PIERRE RICHARD spectacle musical interactif
avec Pierre Richard et David Becker,
accompagnés de la chanteuse Manon Denimal Cubero
20h > CHF 65.- / -18 > CHF 25.-



29.01

HENRI DÈS EN SOLO concert
accompagné du contrebassiste Fabien Lannone
16h > CHF 33.- (hors abonnement)



16.02

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE comédie
avec Booder, Rebecca Hampton, Marie-Aline Thomassin,
Florence Savignat, Amélie Robert et Thomas Hoff
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.- / après-midi > CHF 50.-



23.03

L'IMPORTANCE D'ÊTRE CONSTANT
avec Evelyne Buyle, Olivier Sitruk, Delphine Depardieu,
Arnaud Denis ou Jeffrey Bourdenet, Nicole Dubois ...
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.- / après-midi > CHF 50.-



20.04

SENSATIONS MAGIQUES grandes illusions
avec Philippe et Emmanuelle Bonnemann
20h > CHF 55.- / -18 > CHF 25.-

LA MAGIE DU RIRE, DE LA MUSIQUE,
DE LA POÉSIE ET DE LA RENCONTRE.
« Aller au spectacle c'est être prêt
à vivre de nouvelles aventures avant, pendant et après le spectacle.
Avec cette nouvelle programmation,
nous sommes prêts à vous emmener
jamais, vous emmener dans un monde
d'un après-midi, d'un instant, vous
offrir un moment de poésie et de magie
et la poésie artistique.

LES NOUVEAUTÉS

AU THÉÂTRE CET APRÈS-MIDI

Cette saison, nous avons le plaisir de vous proposer
les pièces suivantes : « Un monde idéal »
de CHF 50.- la pièce. Pour faciliter votre accès,
nous offrons une entrée de CHF 25.- de douceur,
un goûter vous sera offert.
À noter que ces après-midi sont réservés aux abonnés.

PESTACLE EN FAMILLE

Pour élargir notre offre, nous vous proposons
un après-midi de week-ends.
Pour ce premier essai, nous vous offrons
une entrée de CHF 25.-.

LES JEUDREDIS DE CONTHEY

Les portes et le bar seront désinfectés
régulièrement.
Les portes et le bar seront désinfectés
régulièrement.

ABONNEMENTS

L'ABO de saison vous permet de profiter
de toutes les pièces de la saison.
L'ABO Aprem vous donne accès à
tous les après-midi de week-ends
au lieu de CHF 150.-.

L'ABOBO

Conthey Show intègre l'ABOBO.

AG
CULTUREL
KULTUR
GA

PASSEPORT
VALAISAN
REDECouvrir LE VALAIS



Conthey Show
spectacles et concerts

SIQUE,
NTRE !

à vivre de grandes
une représentation. »
on, nous souhaitons plus que
nde magique ou l'espace d'une soirée,
pourrez vous laisser porter par la rencontre

S 22/23

DI

de vous proposer non pas 2, mais 3 spectacles divertissants. Pour cela, nous avons sélectionné
e idéal », « Pour le meilleur et pour le pire » et « L'importance d'être constant » au prix préférentiel
er vos déplacements, nous vous proposons un service de bus gratuit. Pour poursuivre cet après-midi en
ert.
t ouverts à tous les âges !

us présentons pour cette nouvelle saison une programmation hors abonnement, à vivre en famille certains
us proposons l'icône intergénérationnelle, Henri Dès.

HEY SHOW

sormais ouverts dès 17h30 afin de vous permettre de déguster quelques saveurs

et d'assister à 6 spectacles au prix avantageux de CHF 300.-.
accès aux 3 spectacles de l'après-midi au prix tout aussi avantageux de CHF 135.-

obobo, l'Abo culturel Valaisan, pour certains de ses spectacles.

abobo

billetterie

www.contheyshow.ch

vente directe

OT Les Coteaux du Soleil
rte Cantonale 5 - 1964 Conthey

Salle Polyvalente de Conthey

rue des Industries 11 - 1964 Conthey

Le Tour des Stations

Presenting Sponsor

<p>ULTRAFONDO 242KM 8'848MD+</p>	<p>GRANFONDO 133KM 4'700MD+</p>	<p>MEDIOFONDO 74KM 2'850MD+</p>	<p>E-FONDO 34KM 1'950MD+</p>
-----------------------------------------------	----------------------------------------------	----------------------------------------------	-------------------------------------------

SAMEDI 6 AOÛT 2022

WWW.TOURDESSTATIONS.CH

Tour Lombarde

Expositions 2022 - 2023

Du 1^{er} juillet au 2 août 2022

25 ans de la Fondation Jérôme Evéquoz

Peinture - De Fred Fay à nos jours

Du 2 septembre au 29 octobre 2022

Vernissage le vendredi 2 septembre dès 18h30

Jean Perrin, Aigle

Peinture

Du 4 novembre au 31 décembre 2022

Vernissage le vendredi 4 novembre dès 18h30

Nikola Krstev, Crans Montana

Art naïf

Du 6 janvier au 25 février 2023

Vernissage le vendredi 6 janvier dès 18h30

Camilo Rivera, Savièse

Peinture

Du 3 mars au 29 avril 2023

Vernissage le vendredi 3 mars dès 18h30

Nicole Dayen, Troistorrent et **Muriel Jeanmonod**, Martigny

Découpages

Espace d'exposition photos de la forge

Jusqu'au 26 août 2022

« Instantanés »

Photographies et textes d'**Emmanuelle Fiorina Coppey** et **Véronique**

Jobin Nanchen



Vente à l'emporter

Les amateurs de bons vins peuvent, non seulement, déguster au caveau, mais également acheter à l'emporter une sélection de vins des encaveurs contheysans.

Horaires

La Tour Lombarde vous accueille

du lundi au samedi

de 11h à 13h

et de 16h30 à 21h.

Rappel: réservations des salles en ligne

Les salles de réunions (salle des Lombards et salle des Présidents) et de banquet (salle des Bourgeois) de la Tour Lombarde sont désormais réservables via le lien www.conthey.ch, onglet « Pratique » > « Salles, couverts, location matériel » > « Tour Lombarde: salles de conférence et de banquet ».

Renseignements et réservations:

Le Bourg - Rue Lombarde 1

1975 St-Séverin

027 346 72 32

tour.lombarde@conthey.ch

[https://www.conthey.ch/fr/](https://www.conthey.ch/fr/tour-lombarde)

[tour-lombarde](https://www.conthey.ch/fr/tour-lombarde)



MANIFESTATIONS 2022 - 2023

Juillet 2022

DI	31		Marché de Conthey – Association Marché de Conthey (Place de la Tour Lombarde)
DI	31		Fête nationale (Place de la Tour Lombarde)

Août 2022

SA	06		Tour des Stations – R&D Cycling (Routes communales)
JE	25		The Wide Show – Conthey Show (Salle Polyvalente)
SA	27		Pécafoot – Football Club Erde (Erde)
DI	28		Marché de Conthey – Association Marché de Conthey (Place de la Tour Lombarde)
DI	28		Inauguration du Sentier historique du Bourg – Association des Amis du Patrimoine contheysan (Tour Lombarde - Le Bourg)

Septembre 2022

JE au DI	8 au 11		Exposition des artistes contheysans – Art'Conthey (Salle Polyvalente)
JE et VE	15, 16		Salons Quartier d'Affaires – MG Solutions (Salle Polyvalente)
VE au DI	16 au 18		Concert itinérant – Chorale Petit St-Bernard d'Aven (Aven)
SA	24		St-Cep – Palp Festival (Place de la Tour Lombarde)
DI	25		Marché de Conthey – Association Marché de Conthey (Place de la Tour Lombarde)
DI	25		Loto – SC Sanetsch et FC Erde (Salle Polyvalente)
JE	29		Concert « Black Voices - The Show » – Conthey Show (Salle Polyvalente)

Octobre 2022

DI	09		Loto – Fanfare La Lyre (Salle Polyvalente)
MA	11		Conseil Général – Commune de Conthey (Salle « La Morge »)
VE	21		Concert Oesch die Dritten – Oesch Music GmbH (Salle Polyvalente)
SA	22		Marathon des Saveurs – Invents!CH (Place de la Tour Lombarde)
SA	22		Match aux cartes – F.M.R. Fond, Marche, Raquette (Salle Polyvalente)
DI	23		Loto – Fanfare La Contheysanne (Salle Polyvalente)
SA	29		Soirée années 80 – Football Club Conthey (Salle Polyvalente)
DI	30		Marché de Conthey – Association Marché de Conthey (Place de la Tour Lombarde)
LU	31		Concert – Brass Band 13 Etoiles (Salle Polyvalente)

Novembre 2022

JE	03		Comédie « Un monde idéal » – Conthey Show (Salle Polyvalente)
DI	06		Loto – Ski-Club Conthey (Salle Polyvalente)
ME	09		Conférence Mike Horn « Latitude 0 » – Mike Horn Sàrl (Salle Polyvalente)
ME au SA	16 au 19		Salon du Voyage – Buchard Voyages SA (Salle Polyvalente)
DI	20		Loto – Chœur mixte Ste-Famille (Salle Polyvalente)
DI	27		Loto – Chanson des Fougères (Cafés de Châteauneuf)

Décembre 2022

DI	04		Loto – Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Polyvalente)
ME	07		Concert de Noël – Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Edelweiss)
MA	13		Conseil Général – Commune de Conthey (Salle « La Morge »)
SA	17		Tournoi Volleyball – Gym Hommes Conthey (Châteauneuf)
SA ou DI	17 ou 18		Concert de l'Avent – Fanfare La Lyre (à confirmer)

Janvier 2023

DI	01		Loto - Club des Fondateurs – F.M.R. Fond, Marche, Raquette (Salle Polyvalente)
SA	07		Soirée de soutien – Fanfare La Contheysanne (Eglise d'Erde)
VE	13		Vœux de la Municipalité – Commune de Conthey (Salle Polyvalente)
SA	14		Match aux cartes – F.M.R. Fond, Marche, Raquette (Salle Polyvalente)
DI	15		Concert – Fanfare de La Police Cantonale (Salle Polyvalente)
JE	19		« 90 minutes avec Pierre Richard » – Conthey Show (Salle Polyvalente)
DI	29		Henri Dès en solo – Conthey Show (Salle Polyvalente)

Février 2023

DI	12		Loto – Fanfare La Persévérante (Salle Polyvalente)
JE	16		Comédie « Pour le meilleur et pour le pire » – Conthey Show (Salle Polyvalente)
VE	24		Tournoi de football - Vétérans – Football Club Conthey (Châteauneuf)
SA	25		Tournoi de football - Juniors – Football Club Conthey (Châteauneuf)
SA	25		Concert – Fanfare La Lyre (Salle Polyvalente)

Mars 2023

DI	05		Loto – Tennis-Club Châteauneuf/Conthey (Salle Polyvalente)
SA	11		Concert – Fanfare La Contheysanne (Salle Polyvalente)
DI	12		Loto – Ski-Club Derborence (Salle Polyvalente)
SA	18		Concert – Chœur mixte Ste-Famille (Divers)
DI	19		Messe de St-Joseph – Conseil de communauté de Conthey (Salle Polyvalente)
DI	19		Concert – Chanson des Fougères (Salle Polyvalente)
JE	23		Théâtre « L'importance d'être constant » – Conthey Show (Salle Polyvalente)
SA	25		Concert – Fanfare Edelweiss des Diablerets (Salle Edelweiss)
DI	26		Loto – Ski-Club Zanfleuron (Salle Polyvalente)
MA	28		Conseil Général – Commune de Conthey (Salle « La Morge »)

Des manifestations peuvent être modifiées. Pour plus d'informations, merci de consulter l'agenda en ligne sur le site Internet de la Commune (www.conthey.ch).